L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

CONGO

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3366 - LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Paris ravive la flamme de la paix mondiale

Quelque soixante-dix chefs d'État et de gouvernement de plusieurs pays, dont le Congo, ont commémoré, le 11 novembre, dans la capitale française, la fin de la guerre de 14-18.

Anniversaire chargé de symboles, le 11 novembre 2018 a offert au pays d'accueil, la France, une occasion d'adresser aux nations représentées un message de paix, afin que toutes bâtissent un monde meilleur.

Alors, en effet, que des conflits de diverses natures continuent d'affecter plusieurs régions, que les extrémismes renvoient des signaux alarmants, le président français, Emmanuel Macron, a invité ses homologues à ne pas prêter le flanc à la résurgence des nationalismes.

Pages 6-7

VIE DES PARTIS

L'opposition congolaise se dote d'un organe consultatif

Les membres de l'opposition congolaise/Adiac

Dans le cadre de son organisation, l'opposition congolaise, présidée par Pascal Tsaty Mabiala, a mis en place samedi un conseil des partis, composé de soixante membres. Cet organe a pour missions, entre autres, d'élaborer une feuille de route et d'adopter un programme d'activités.

« *Loin d'être un projet électoral, ce programme minimum qui nous sera présenté après son adoption par la présente instance constitue le cadre de rassemblement approprié et l'expression de notre volonté à transcender nos différences* », a précisé Pascal Tsaty Mabiala.

Page 3

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Un spécial consacré à la place du Congo dans la Première Guerre mondiale

Voir supplément

HYDROCARBURES

Vulgarisation des normes de transport des produits pétroliers

La Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville a initié, le 9 novembre, une formation sur la règlementation des moyens de transport, de stockage, d'importation et d'exportation des produits pétroliers. Cette rencontre qui s'est tenue dans la capitale congolaise a réuni plusieurs acteurs opérant dans le domaine des hydrocarbures.

« *C'est dans le cadre de ses missions de formation que la Chambre de commerce a initié ce séminaire. La formation s'adresse principalement aux acteurs intervenant dans la chaîne de production, de transformation et de distribution* », a expliqué le secrétaire général de la chambre consulaire, Albert Ondongo.

Page 5

CAN EDITH-LUCIE-BONGO-ONDIMBA

La Fécohand confrontée au manque de moyens financiers

A trois semaines de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball, dénommée Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba qui se déroulera à Brazzaville, la Fédération congolaise de handball (Fécohand) peine à mobiliser les finances nécessaires pour une meilleure organisation de cette compétition. Au cours d'une conférence de presse tenue le 9 novembre, le président du comité d'organisation de l'événement et président de la Fécohand, Jean Claude Ibovi, a souligné le retard de paiement du staff technique et le non-respect du chronogramme de préparation de l'équipe nationale. « *Le calendrier de la compétition ne peut pas être modifié sinon ce sera l'exclusion du Congo de toutes les compétitions de handball. Nous l'avons subi avec le basket, il ne faut pas le souhaiter avec le handball* », a-t-il alerté.

Page 16

Éditorial
Forum
Page 2

EDITORIAL

Forum

Au lendemain de la commémoration, à Paris, du centenaire de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale, débutent, également dans la capitale française, des échanges sur la paix qui s'annoncent riches et porteurs d'idées nouvelles puisque des centaines d'experts et d'observateurs venus du monde entier y participeront. Ouvert officiellement hier après-midi par les très nombreux chefs d'Etat venus à Paris pour commémorer le 11 novembre 1918, ce Forum pourrait bien marquer un tournant dans la quête d'une paix durable sur les cinq continents. Ceci même si le président des Etats-Unis, Donald Trump, n'a pas jugé nécessaire d'y participer.

Ouvrir un tel débat alors que la communauté internationale se retrouve afin de vivre à nouveau l'événement ayant marqué la fin du terrible drame qui coûta, il y a cent ans, la vie à des dizaines de millions de soldats et de civils, qui dévasta une large partie de l'Europe, qui généra deux décennies plus tard la Seconde Guerre mondiale, est tout à la fois juste et prudent. Juste parce que ce rappel des tragédies de l'Histoire ne peut qu'inciter à la prudence ceux qui croient dans la stabilité du monde présent. Prudent parce que si, en 1918, les vainqueurs et les vaincus de la Grande Guerre avaient réfléchi sérieusement aux risques que la paix retrouvée portait en elle, l'Europe ne se serait peut-être pas déchirée à nouveau quelques années plus tard.

Dans le moment que nous vivons où les « Grands » de la planète ne se préoccupent que de leurs propres intérêts, accroissent de façon démesurée leurs moyens militaires, affichent clairement leurs ambitions planétaires, se menacent de façon dangereuse, tentent d'asservir à nouveau les peuples émergents, rien, à la vérité, n'est plus important que de rappeler les tragédies sur lesquelles débouchèrent leur aveuglement passé. Et c'est pourquoi le Forum sur la paix dont nous vivons aujourd'hui les premiers instants dans la Grande Halle de la Villette, à Paris, mérite une attention particulière. Si le devoir de mémoire s'impose aujourd'hui plus que jamais dans l'univers très instable où nous vivons présentement, le devoir de réflexion, lui, s'avère tout aussi essentiel, sinon même plus.

Ainsi, en effet, éviterons-nous peut-être la réédition des drames planétaires que l'inconscience des Européens a provoquée tout au long du siècle dernier.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-SÉNÉGAL

Réactualisation du cadre juridique de coopération bilatérale

En vue d'impulser une nouvelle dynami que à leur coopération bilatérale, les deux pays ont évalué, au cours de la quatrième grande commission mixte tenue du 7 au 8 novembre, à Dakar, les domaines d'intérêts commun.

Selon les deux parties, l'objectif est de réactualiser le cadre juridique de leur coopération bilatérale, question de l'adapter aux nouvelles réalités et contribuer au développement économique et social des deux peuples.

Cette commission qui s'est tenue trente-et-un ans après celle de 1987, à Brazzaville, a débouché sur la signature de huit accords et conventions ainsi que deux actes administratifs de partenariat.

Au nombre d'accords signés figurent ceux portant, notamment, sur la coopération militaire et technique, la coopération culturelle et artistique, la convention d'extradition, l'accord-cadre de coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et du sport. Se félicitant de la moisson de cette commission, le ministre sénégalais des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Sidiki Kaba, a invité les deux peuples à travailler assidument pour la mise en œuvre des conclusions issues de ces travaux.

Les ministres des Affaires étrangères du Congo et du Sénégal signant les accords de coopération à Dakar/DR

Au terme de ceux-ci, le ministre congolais des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean- Claude Gakosso, a conféré avec le Premier ministre sénégalais, Mohamed Boun Abdala Dione, à qui il a fait le point des délibérations de cette commission mixte et passé en revue la coopération entre son pays et le Sénégal.

La Rédaction

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Nominations des secrétaires généraux des départements et des conseils départementaux

Par décret n° 2018-413 du 9 novembre 2018, le président de la République a nommé les secrétaires de département

Département de la Bouenza :
Odzika Ferdinand
Département de Brazzaville :
Oko Letchaud Bonsang
Département de la Cuvette :
Mananga Pascal
Département de la Cuvette Ouest :
Miyouna Jocésie
Département du Kouilou :
Ondongo Bamboli Léa
Département de la Lékoumou :
Bountsana Bruno Fructueux
Département de la Likouala :
Mouelé Pascal
Département du Niari :
Opiapa Fidèle
Département des Plateaux :
Mme Mavoungou Marich Ginalda
Département de Pointe-Noire :
Etoumbakoundou Jean
Département du Pool :
Mme Ngessimi Micheline
Département de la Sangha :
Mboungou Kimbouala Albert

Par décret n° 2018-414 du 9 novembre 2018, le président de la République a nommé les secrétaires généraux des conseils départementaux

Conseil départemental de la Bouenza :
Mavinga Souami Jean Claude
Conseil départemental de la Cuvette :
Lucien Banga
Conseil départemental de la Cuvette Ouest :
Ngampoula Constant
Conseil départemental du Kouilou :
Boussampha Hugues Fayiçal
Conseil départemental de la Lékoumou :
Makorila Bertin
Conseil départemental de la Likouala :
Oko Joseph
Conseil départemental du Niari :
Kiba Benjamin
Conseil départemental des Plateaux :
Badia Pascal
Conseil départemental du Pool :
Mongouo Wando Thévy Duvel
Conseil départemental de la Sangha :
Olokawé Bertin

Par décret n° 2018-415 du 9 novembre 2018, le président de la République a nommé des secrétaires généraux des conseils départementaux et municipaux de Brazzaville et Pointe-Noire

Conseil départemental et municipal de Brazzaville : Mme Koy née Ntsan Augustine

Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire : Mbola Jean Pierre

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Le Conseil de l'opposition congolaise officiellement installé

La structure a tenu, le 10 novembre à Brazzaville, sa session inaugurale sous l'égide du chef de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala. Il est composé essentiellement des partis politiques signataires du mémorandum du 23 juin 2018.

Les membres de l'opposition congolaise lors de l'installation du conseil/Photo Adiac

Le Conseil de l'opposition congolaise a été mis en place pour redynamiser cette plate-forme, conformément à l'esprit de ce texte. Il compte au total soixante membres dirigés par Pascal Tsaty Mabiala, suivi de Guy Brice Parfait Kolélas, président de l'Union des démocrates humanistes (HDH-YUKI), et de Michel Mboussi Ngouari, leader du Mouvement national pour la libération du Congo (MNLC).

Cette instance de l'opposition a, entre autres missions, d'élaborer la feuille de route et d'adopter le programme d'activités de cette plate-forme, en vue de lui permettre de mener à bien ses actions politiques, dont l'essentiel repose sur l'alternance politique en 2021.

« Loin d'être un projet électoral, ce programme minimum qui nous sera présenté après son adoption par cette instance, constitue sans nul doute le cadre de rassemblement approprié et l'expression de notre volonté de transcender nos différences. Il traduit, en réalité, notre ambition pour le Congo », a indiqué Pascal Tsaty Mabiala dans son mot de circonstance.

Dans son discours, le chef de l'opposition, comme de coutume, est revenu sur l'épineuse question des antivaleurs qui gangrènent l'administration congolaise. Un fléau, selon lui, qui tire le pays vers le bas et qui l'empêche de signer l'accord avec le Fonds monétaire international, pour lequel elle demande la traque des tous les voleurs des fonds de l'Etat.

« Cheval blanc qu'il était dans la galaxie des pays leaders en Afrique centrale, le Congo est devenu le mouton noir de cette sous-région et le seul avec la Guinée Equatoriale à ne pouvoir conclure, jusque-là un programme d'ajustement budgétaire avec le FMI », a renchéri le chef de l'opposition congolaise.

Firmin Oyé

ENERGIE NUCLÉAIRE

Le Congo appelé à ratifier les instruments juridiques internationaux

La nécessité de disposer d'une règlementation nationale sur le nucléaire, notamment sur l'usage pacifique des applications nucléaires et les sources radioactives a été exprimée, récemment, au terme d'un atelier de sensibilisation qui s'est tenu à Brazzaville.

À l'initiative de l'expert en droit nucléaire, Ebdelmadjid Cherf, en collaboration avec le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, les parlementaires, hauts cadres et les points focaux sectoriels de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont été sensibilisés à l'obligation conventionnelle des Etats membres de se doter d'un cadre réglementaire national.

Ainsi, les participants à cette rencontre de trois jours se sont appesantis sur un avant-projet de loi portant règlementation de l'utilisation des applications nucléaires, élaboré par le Congo avec l'appui de l'AIEA. Ceci avec un accent particulier sur l'avant-projet de loi portant création de l'Agence congolaise de radioprotection, de sûreté et de sécurité nucléaires.

Dans ce cadre, les experts de l'AIEA ont fourni aux participants un aperçu du régime de sécurité nucléaire national y compris du cadre juridique international tout en les familiarisant avec le programme de sécurité nucléaire de l'agence. Au terme des travaux, les experts de l'AIEA ont encouragé le Congo à ratifier les instruments juridiques internationaux en matière nucléaire dont la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et son amendement. *« Depuis de nombreuses années et sur leurs demandes, l'AIEA aide les Etats membres à mettre en place des infrastructures de sécurité nucléaire efficaces et durables »*, a fait savoir un des experts, Zéphirin Athanase Ouedraogo.

« Un régime national de sécurité nucléaire approprié et efficace implique également l'adhésion aux instruments juridiques internationaux relatifs à la sécurité nucléaire et leur transposition dans la législation nationale »

Selon eux, le risque que des matières nucléaires et autres matières radioactives soient utilisées à des fins malveillantes est considéré comme une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. À cet effet, un régime national de sécurité nucléaire efficace est essentiel pour faciliter l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et renforcer les efforts mondiaux de lutte contre les actes de malveillance. *« Un régime national de sécurité nucléaire approprié et efficace implique également l'adhésion aux instruments juridiques internationaux relatifs à la sécurité nucléaire et leur transposition dans la législation nationale »*, ont estimé les experts.

La sécurité nucléaire est une responsabilité souveraine importante mais comme dans le cas de la sûreté, tout incident de sécurité nucléaire survenant n'importe où pourrait avoir des impacts négatifs partout. Par conséquent, alors que la responsabilité de la sécurité nucléaire au sein d'un Etat incombe entièrement au gouvernement, il est largement reconnu qu'il existe une responsabilité partagée à l'échelle mondiale. *« Les Etats parties doivent coopérer entre eux et avec l'AIEA pour faciliter une assistance rapide en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique afin de minimiser les conséquences et de protéger la vie, les biens et l'environnement contre les effets des rejets radioactifs »*, ont-ils conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Cameroun : défis sécuritaires

Elle est désormais derrière nous, la présidentielle camerounaise du 7 octobre, de laquelle le président sortant, Paul Biya, est sorti victorieux devant ses huit challengers du premier tour avec un score sans appel de 71, 28 %. Lors de sa prestation de serment, le 6 novembre, au Palais de l'Assemblée nationale, le deuxième chef de l'Etat camerounais de l'histoire a évoqué longuement les menaces qui pèsent sur l'unité de son pays mais aussi les ouvertures qu'il est en droit de saisir pour prospérer.

La secte Boko Haram qui s'active dans l'extrême-nord, les velléités sécessionnistes dans les régions nord-ouest et sud-ouest, sont autant de défis sur le chemin du nouvel élu qui voudrait néanmoins croire en un septennat de « Grandes opportunités » pour ses compatriotes. Paul Biya, il est vrai, connaît mieux son pays et ses habitants qu'il se rappelle *« le désir maintes fois exprimé des populations d'être mieux associées à la gestion de leurs affaires locales »* et par conséquent déclare être engagé à *« prendre des mesures nécessaires pour accélérer le processus de décentralisation »*.

Si le président camerounais s'est félicité des avancées enregistrées les sept dernières années, étayant son propos par des réalisations dans les *« domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux »* ; si en plus il note que le partenariat avec le Fonds monétaire international a été consolidé par un programme de « facilité élargie de crédit » conclu en 2017, il est aussi revenu sur la nécessité de promouvoir la stabilité et la sécurité. Deux volets indispensables pour la mise en œuvre des « Grandes opportunités » mentionnées plus haut.

Avec les derniers développements de l'actualité sécuritaire marquée par le rapt, le 5 novembre, de dizaines d'élèves et du personnel enseignant dans un établissement du sud-ouest du pays (heureusement libérés quarante-huit heures après), le Cameroun risque de sombrer dans un conflit d'un genre nouveau. A savoir, déborder le cadre «habituel» des affrontements entre « forces négatives » (allusion aux sécessionnistes), combattants terroristes (Boko Haram) et Forces de défense et de sécurité.

Les nombreuses incursions de Boko Haram se soldent, on le sait, par la désertion des villages par la population. S'ils devaient se poursuivre, les enlèvements de masse visant des écoliers rendront délicates les opérations des forces régulières car leurs ravisseurs pourraient en faire des boucliers humains. Quand on considère que ce modus operandi est celui utilisé depuis quelques années au Nigeria voisin, avec des fortunes diverses pour les forces gouvernementales, il est à craindre l'enlisement.

Ceci revient à dire qu'à côté des promesses faites par le président Biya, centrées autour de la « révolution agricole », la construction des ponts, routes et aéroports, des infrastructures d'adduction d'eau et de fourniture d'électricité, le grand défi sera la pacification du pays. Le salut viendra, peut-être, de la qualité de l'écoute que les uns et les autres, dans les rebellions à essence terroriste ou sécessionniste réserveront au discours d'investiture du chef de l'Etat.

Même si à l'adresse de ceux qu'il a qualifiés d'« entrepreneurs de guerre » le président Paul Biya avertit que force restera à la loi, il semble en même temps circonscrire l'origine *« des frustrations et des insatisfactions qui se sont manifestées »* dans les régions agitées. Garant des institutions, il jure: *« Le destin de nos compatriotes du nord-ouest et du sud-ouest s'inscrit dans le cadre de notre République »*. Les temps à venir diront si les Camerounais s'affranchiront du piège de la division qui les guette.

Gankama N'Siah

EAU ET ASSAINISSEMENT

Encore de nombreux défis à relever pour le Congo

En dépit des efforts consentis par le pays, le manque d'accès aux services eau, hygiène et assainissement continue d'avoir des répercussions sur la survie et la santé des enfants, entravant ainsi la performance globale du secteur.

La problématique d'accès à l'eau et à l'assainissement au Congo a fait l'objet d'un dialogue multisectoriel de haut niveau, organisé le 8 novembre à Brazzaville par le ministère de l'Energie et de l'hydraulique, avec l'appui de l'Unicef. Cette rencontre fait suite à une feuille de route qui avait été proposée lors d'une mission du Stockholm international water institute et le Bureau régional de l'Unicef en septembre 2017. En effet, il avait été retenu la nécessité de tenir un dialogue de haut niveau pour le déblocage de la situation des points d'eau du projet « Eau pour tous » dont la majorité était en panne, faute de maintenance et de responsabilité qui n'étaient pas clairement définies entre ministères.

Selon des statistiques disponibles, notamment une évaluation des récents Programmes nationaux de développement (PND) sur ce secteur, le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain est passé de 52% en 2014 à 66% en 2015 ; en milieu rural et semi-urbain, ce taux a atteint 47% en 2015 contre 27% en 2014. Des données quelque peu remises en cause par un rapport d'état réalisé en 2017 par la direction générale de l'hydraulique et de l'Agence nationale de l'hydraulique rurale. D'après ces deux administrations, 68% des ouvrages hydrauliques n'étaient plus fonctionnels et le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural a par conséquent baissé de dix-sept points de base. L'une des raisons réside dans l'absence de modèle local de gestion des points d'eau.

La photo de famille

Ainsi, pour le ministère de l'Energie et de l'hydraulique, ce dialogue multisectoriel permettra une définition d'actions visant à booster le secteur. L'objectif de cet atelier est, a rappelé le directeur de cabinet, Yannick Lionel Nkodia, de consolider le dialogue permanent entre les acteurs du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. Il s'agit également, a-t-il poursuivi, de proposer des solutions concrètes avec un plan de financement réaliste. *« Ces indicateurs devront être confortés et améliorés avec la mise en service des systèmes d'adduction en eau potable et la poursuite du vaste projet : Eau pour tous, mis en œuvre en 2013. Toutefois, malgré les lourds investissements consentis par l'Etat au cours de la dernière décennie et dont il faut se féliciter, des défis restent encore à relever (…). En milieu urbain, la capacité de production des installations demeure faible, ce qui justifie la valeur stagnante du taux d'accès à l'eau potable en 2017 »*, a-t-il souligné.

Le pays dispose de l'un des PIB le plus faible dans la sous-région

Une récente étude du Programme eau et assainissement de la Banque mondiale a estimé à 1,1% de points perdus en termes de Produit intérieur brut (PIB) du faible taux d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement en valeur quantitative. Pour le directeur du cabinet du ministre de l'Energie et de l'hydraulique, ce tableau contrasté est néanmoins porteur d'espoir car, le Congo s'est résolument engagé dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, notamment l'ODD 6 relatif à l'accès à l'eau et à l'assainissement. *« Cette volonté s'est traduite dans le PND 2018-2022 qui a pour objectif d'améliorer la qualité de vie de notre population en lui assurant un accès équitable à l'eau et, j'ajouterai, aux services d'assainissement, dans un cadre de gestion durable de la ressource en eau et à des coûts optimisés »*, a conclu Yannick Lionel Nkodia.

Revenant également sur ces statistiques, la représentante de l'Unicef au Congo, Micaela Marques De Sousa, a rappelé que l'accès à une eau potable et à l'assainissement faisait partie des droits humains, en général, et celui des enfants, en particulier. D'après elle, la réalisation de la plupart des ODD sera compromise sans l'atteinte des résultats tangibles dans les domaines de l'eau et l'assainissement. *« Cette interdépendance démontre à suffisance la nécessité de se mettre ensemble pour travailler tous à relever les défis qui se posent au secteur de l'eau et de l'assainissement. En 2030, l'humanité entière, le Congo y inclus, se donnera rendez-vous pour constater sur la base d'indicateurs mondialement acceptés les progrès accomplis par le pays dans le secteur eau et assainissement »*, a poursuivi Micaela Marques De Sousa, soulignant la nécessité de trouver des stratégies transformatrices et à gain rapide, susceptibles de relever tous les défis du secteur et arriver à des résultats palpables et durables.

Notons que cet atelier, qui a réuni les parties prenantes, notamment les décideurs, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile ainsi que les communautés, a été un véritable lieu d'échanges. Ainsi, les participants ont suivi des présentations sur la situation eau et assainissement du Congo dans la sous-région et l'ODD ; vision, axes stratégiques et les priorités du secteur de l'eau et de l'assainissement au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Poursuite de la sensibilisation des producteurs de Brazzaville

Après leurs collègues du sud de la capitale, des maraîchers, aviculteurs et pêcheurs de la partie nord se sont imprégnés, le 8 novembre, du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) et de son mode de financement à coûts partagés.

Dans une perspective de développement des activités agricoles, le gouvernement et la Banque mondiale ont décidé de cofinancer le Pdac ; le but étant d'accroître la productivité et améliorer la commercialisation des produits agricoles, de promouvoir les sociétés coopératives, de construire des infrastructures dont les pistes rurales, les marchés…

Lancé en juillet dernier, le projet vient d'entamer sa phase de mise en œuvre, avec la campagne de sensibilisation des producteurs à travers l'ensemble du pays. En effet, les activités d'appui direct aux producteurs agricoles et aux micros, petites et moyennes entreprises agroindustrielles constituent l'une des principales composantes de ce projet comme a su préciser son coordonnateur, Isidore Ondoki.

« Le fonds à coûts partagés est le maillon essentiel du projet. En réalité, sans cette composante, le Pdac n'existe pas. Il s'agit d'un système de financement qui associe la subvention que l'Etat apporte et la contrepartie des bénéficiaires en fonction des taux de participation », a souligné Isidore Ondoki.

D'après ce dispositif d'appui financier, la contribution des bénéficiaires est fixée suivant leurs activités. Par exemple, les producteurs apportent (10%), les transformateurs des produits agricoles (20%), les micros entreprises et PME intervenant dans l'équipement (50%) et l'assistance technique (20%). Les groupements autochtones n'ont pas besoin d'apporter une contrepartie, le Pdac peut subventionner à 100%.

Ce nouveau dispositif de subvention agricole s'adresse à trois types d'acteurs : les groupes de producteurs, les micros, petites et moyennes entreprises ainsi que les autochtones. Ceux-ci doivent surtout intervenir dans les chaînes de production, transformation, commercialisation, prestation des services et fourniture d'intrants agricoles. C'est le cas de la coopérative Likouala maïs, spécialisée dans la production et la transformation de l'aliment de bétail. Guy Aldar Sango est le président de Likouala maïs. Il a indiqué: *« Nous avons une grande chaîne de production entre le département de la Likouala et Brazzaville. Nous avons aussi notre propre élevage ; une partie de l'aliment de bétail est consommée à partir de nos volailles. L'autre partie de la matière première est vendue à Brazzaville, y compris le maïs brut ».*

À l'instar des autres producteurs de Brazzaville et le groupement des pêcheurs en nasse, la coopérative Likouala maïs espère bénéficier de la subvention du Pdac. La plate-forme souhaite ainsi accroître sa production et surtout la chaîne de valeur. Les membres de ce groupement veulent profiter de la position géographique de leur site de production, la Likouala se situant proche des marchés de la République démocratique du Congo et de la Centrafrique.

Fiacre Kombo

MIKHAEL'S HOTEL & RESIDENCE

AVIS DE LOCATION IMMOBILIERE

Louez vos appartements meublés,
vos bureaux et vos espaces commerciaux, au
Mikhael's Hotel & Residence,
sis 67 Avenue Nelson Mandela, Centre-ville.

Pour tous renseignements,
prière de contacter les numéros ci-après :
•05 366 66 16
•06 466 66 21

HYDROCARBURES

Un coup de projecteur sur la règlementation des moyens de transport du carburant

La Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville a organisé, le 9 novembre, un échange sur la règlementation des produits pétroliers, au cours duquel ont participé des principaux acteurs du secteur.

Le transport et le stockage de matières dangereuses dont l'essence ou le gasoil sont soumis à une réglementation très stricte. Au Congo, c'est la loi n°6-2001 du 9 octobre 2001 régissant les activités de raffinage, d'importation, d'exportation, de transit, de stockage et de transport puis son décret d'application n°2002-234 portant répression des infractions en la matière qui les réglementent.

À l'origine de l'échange sur le transport des produits pétroliers, la Chambre de commerce qui veut sensibiliser le public aux différends liés aux produits pétroliers ainsi que la règlementation. *« C'est dans le cadre de ses missions de formation que la Chambre de commerce a initié ce séminaire. La formation s'adresse principalement aux acteurs intervenant dans la chaîne de production, transformation et distribution »*, a indiqué le secrétaire général de chambre consulaire, Albert Ondongo.

Le carburant, en effet, est un combustible nécessaire pour alimenter divers moteurs. Le principal intervenant de la conférence-débat, l'ingénieur en technologie du traitement chimique du pétrole et des gaz, Gabriel Diazolo Batantou, a expliqué à quel point le carburant est inflammable, toxique, polluant et un mauvais conducteur de courant électrique. Les

Une vue de la salle lors de l'échange/Adiac

moyens autorisés pour le transport du combustible sont les pipelines ou oléoducs, la voie maritime, la voie fluviale à travers les barges, la voie ferroviaire ainsi que le transport terrestre par les camions citernes.

Si la quantité transportée de carburant est supérieure à la norme, de plus de trois cents litres pour l'essence et de plus de mille litres pour le gasoil, les prescriptions de transport deviennent contraignantes. Elles concernent le véhicule et sa signalétique, les équipements obligatoires (cales pour le véhicule, signaux d'avertissements supplémentaires, vêtements fluorescents, etc.), les documents à posséder à bord, la formation des conducteurs...

L'intervenant a interpellé les ménages qui stockent des quantités de liquide contre toute mesure de sécurité. Lorsque la quantité est à la norme évoquée, les contraintes sont moins grandes. L'essence devra être transportée dans des récipients homologués et conformes à la loi. Il est donc important, lors de l'achat, de contrôler que ces bidons sont homologués pour le stockage et le transport d'essence ou de gasoil. Surtout, les consommateurs doivent se garder d'utiliser des bidons de récupération, ayant contenu d'autres substances.

Ils n'ont pas été prévus pour le transport de carburant et peuvent éventuellement s'avérer inadaptés, voire dangereux, pour cet usage.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

«Afrique émergence» tire la sonnette d'alarme

L'ONG a lancé, le 9 novembre à Brazzaville, une campagne de sensibilisation des jeunes avant d'organiser, sous peu, une série de formations sur les notions de lutte contre le phénomène devenu un véritable fléau au Congo.

Créée en 2015, l'ONG Afrique émergence s'est engagée dans la lutte contre la corruption. Ainsi, pour y parvenir, l'association a élaboré une politique intitulée « Document portant sur la sensibilisation et la formation des jeunes à la lutte contre la corruption ». En s'appuyant sur l'un des discours du chef de l'Etat fustigeant les antivaleurs, cette ONG a sensibilisé, le 9 novembre, les élèves du complexe scolaire Fred-Beauprés, dans le septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou.

Face à un échantillon d'élèves et d'enseignants, le président coordonnateur d'Afrique émergence Welcome, Amour Joseph, est revenu sur les notions de corruption, ses causes et manifestations. *« Nous avons simplement ciblé les jeunes écoliers pour lancer une alerte à notre gouvernement afin de regarder comment insérer ces notions dans les programmes scolaires. Le but étant de faire des jeunes des acteurs principaux dans le cadre de la préparation d'une nouvelle génération que nous estimons zéro corruption d'ici à 2025 »*, a-t-il indiqué.

Selon cette ONG qui a fait des projections à partir de 1910 jusqu'aujourd'hui, la corruption est un problème générationnel. D'où la nécessité pour la génération actuelle de prendre à bras-le-corps ce phénomène pour l'éradiquer. *« Nous sommes prêts pour accompagner le gouvernement. Nous avons commencé ici pour lancer cette alerte afin qu'ensemble, nous puissions proposer des solutions et voir comment aller plus loin avec ces projets pour arrêter ces mauvaises pratiques »*, a déclaré Welcome Amour Joseph, annonçant la poursuite des descentes dans les milieux politiques, les églises et auprès de la force publique.

Il a, par ailleurs, regretté le fait que les ministres en charge des questions de l'enseignement n'ont pas autorisé l'organisation de ces campagnes dans les écoles publiques.

Élève en classe de terminale D, Naomie Kimpouni a bien cerné le message de l'ONG Afrique émergence qu'elle entend véhiculer dans la société. *« Il s'agit d'une bonne initiative. On nous a parlé de la lutte contre la corruption qui doit premièrement commencer au sein de nos familles, donc informer les parents comment lutter contre ce fléau avant de sensibiliser le reste de la société, surtout les jeunes. Je suis vraiment prête pour annoncer aux autres ce que j'ai reçu ici, notamment pour arrêter la corruption, une chose qui n'est pas toujours facile »*, s'est-elle engagée.

En lançant cette campagne, Afrique émergence s'est rendu compte que la corruption est devenue un sujet de préoccupation légitime retenant de plus en plus l'intérêt dans tous les secteurs d'activités depuis le milieu des années 1990. Ainsi, cette ONG pense que seules l'information et la formation des jeunes contre la corruption peuvent les mettre à l'abri des pratiques néfastes de ce fléau et les intéresser aussi dans la prise des décisions. *« Il s'agit d'aborder cette problématique pertinente dans son ensemble, en expliquant ses conséquences multidimensionnelles (environnementales, sociales, économiques et surtout politiques), tout en encourageant l'ensemble de la population à se mobiliser pour la lutte contre la corruption. En effet, chacun est porteur de solutions et peut agir pour la corruption à son niveau, pour répondre à l'alerte afin de prôner une bonne gouvernance »*, commente le programme élaboré à cet effet.

Les participants à la séance de sensibilisation/Adiac

Parfait Wilfried Douniama

AFRIQUE CENTRALE

Le Congo élu à la présidence du Réseau régional de surveillance et de laboratoire du CDC

Réunis dans la capitale congolaise du 7 au 9 novembre, à l'occasion de l'atelier pour la mise en place d'un cadre de gouvernance, les experts en matière de santé de plusieurs pays d'Afrique ont jeté leur dévolu sur le pays organisateur pour conduire les destinées de cette structure pendant une période de deux ans.

La ministre de la Santé (en blanc) en photo de famille avec les participants/Adiac

La République du Congo a été élue à la tête du Réseau régional intégré de surveillance et de laboratoire du CDC pour l'Afrique centrale (Rislnet). Le Cameroun assurera, quant à lui, la vice-présidence pendant que le Gabon s'occupera du secrétariat et le Burundi du secrétaire adjoint. Le poste de trésorier est revenu au Tchad. Les experts des systèmes de laboratoire, de la surveillance de la santé publique, de la santé animale, des universités, des laboratoires du secteur privé ainsi que les partenaires dont la FAO ont également lancé le site Web du Rislnet qui servira de plate-forme pour le partage d'informations et de ressources.

Etabli par les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), le concept de Rislnet est un des réseaux qui offrent une plate-forme permettant de mieux exploiter tous les atouts existant dans la région pour garantir une prévention et un contrôle efficaces des maladies.

En effet, la réunion de Brazzaville qui a adopté le cadre de gouvernance a regroupé les délégués du Burundi, de la République centrafricaine, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de Sao Tomé et Principe, du Tchad et du Congo, pays hôte. « *Je suis heureux du lancement du cadre de gouvernance du Rislnet en Afrique centrale car, il servira de modèle pour d'autres centres de collaboration régionaux des CDC Afrique alors que nous nous efforçons de normaliser nos approches dans la mise en œuvre du nouvel ordre de santé publique. Les CDC Afrique s'engagent à soutenir ces réseaux pour le bénéfice mutuel de la région* », a déclaré le directeur des CDC Afrique, le Dr John Nkengasong.

Rappelant les objectifs de ce réseau, la ministre congolaise de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, s'est félicitée de cette marque de confiance apportée à son pays. Selon elle, le Rislnet travaillera avec les ressources existantes en santé publique dans chacune des cinq régions de l'Union africaine. L'objectif est, a-t-elle indiqué, de renforcer les capacités et d'améliorer l'efficacité des atouts de santé publique existant dans la région afin de prévenir, détecter rapidement et riposter aux menaces actuelles, émergentes et ré-émergentes de santé publique.

« *Nous prenons l'engagement d'accompagner l'équipe en vue des résultats probants. Mon souhait ardent est que dans les tout prochains jours, nous travaillerons étroitement avec les organes de Africa CDC et les partenaires qui nous accompagnent pour faire fonctionner ce réseau, pour permettre à notre région de progresser vers la sécurité sanitaire et ainsi donner l'accès à une meilleure santé à notre population pour qu'elle soit prête à servir le continent et l'accompagner vers l'Afrique que nous voulons tel que stipulé dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine* », a conclu la ministre, précisant qu'il s'agissait d'un défi d'ensemble pour réussir.

Notons que le début des activités du Rislnet est envisagé pour le 28 novembre, à Brazzaville, par la formation des laboratoires de référence de la région sur les approches standardisées des systèmes de gestion de la qualité.

Parfait Wilfried Douniama

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Paris ravive la flamme de la paix mondiale

Quelque soixante-dix chefs d'État et de gouvernement de plusieurs pays, dont le Congo, ont commémoré, le 11 novembre, dans la capitale française, la fin de la guerre de 14-18.

Prise de vue du discours d'Emmanuel Macron face à ses invités, dont le président Denis Sassou N'Guesso et la Première dame/DR

Anniversaire chargé de symboles, le 11 novembre 2018 a offert au pays d'accueil, la France, une occasion d'adresser aux nations représentées un message de paix, afin que toutes bâtissent un monde meilleur.

Alors, en effet, que des conflits de diverses natures continuent d'affecter plusieurs régions, que les extrémismes renvoient des signaux alarmants, le président français, Emmanuel Macron, a invité ses homologues à ne pas prêter le flanc à la résurgence des nationalismes.

Dans son allocution de circonstance d'une vingtaine de minutes, il a rappelé les atrocités de la Première Guerre mondiale, mais aussi l'émotion soulevée chez les soldats et les populations, lorsque fut signé l'Armistice le 11 novembre 1918. Comme quoi, a concédé Emmanuel Macron, « *Notre monde peut être meilleur si nous le voulons* ».

« *Notre monde peut être meilleur si nous le voulons* »

Pour revenir aux symboles de ces commémorations, on peut noter la présence, à Paris, de la chancelière allemande, Angela Merkel. Le conflit de 14-18 avait, en effet, opposé son pays aux alliés et l'Armistice une capitulation de l'Allemagne.

Présents dans capitale française aussi les présidents américain, Donald Trump, et russe, Vladimir Poutine, dont les pays ont joué et jouent un rôle important dans les moments de conflits comme de dialogue entre les nations du monde.

On a voulu comprendre des appels à leur endroit et notamment à l'endroit du chef de la Maison-Blanche lorsqu'Emmanuel Macron a déclaré préférer le patriotisme et le multilatéralisme au nationalisme et à l'hégémonie. En Europe aussi, les courants nationalistes se signalent à mesure qu'augmentent les problèmes économiques.

L'Afrique, impliquée dans la Grande Guerre à divers degrés, a été associée aux manifestations du 11 novembre comme en témoigne la présence des présidents Denis Sassou N'Guesso, Idriss Deby Itno, Alassane Ouatara, Macky Sall, Mahamadou Issoufou, Christian Marc Kaboré, Ismael Omar Guellet, Patrice Talon, Faustin Archange Touadéra, Mohamed Ould Abdelaziz, Ibrahim Boubacar Kéïta, Azali Asoumani, George Weah et Muhammadu Buhari.

S'il veut faire jouer à son pays un rôle diplomatique de premier plan dans un monde devenu difficile à gérer en raison des intérêts toujours complexes des États, le président français a son doute marqué le coup au regard des nombreuses présences.

Mais il lui faut encore beaucoup de soutiens en Europe même pour réussir car le souvenir de la guerre, la volonté ne pourraient suffire à rétablir la confiance là où les égoïsmes ont repris de se reconstruire. Pourtant une chose est certaine, tous les peuples aspirent à la paix. C'est sans doute le sens du forum qui a suivi les commémorations du 11 novembre à la Villette.

Gankama N'Siah

L'émouvant hommage d'Angélique Kidjo aux troupes coloniales de la Grande Guerre

La prestation l'artiste béninoise a été unanimement saluée ce dimanche : sous l'Arc de Triomphe, devant les chefs d'Etat et invités, elle a rendu hommage aux troupes coloniales engagées lors de la Première Guerre mondiale.

La diva ouest-africaine a interprété «Blewu», un titre de la Togolaise Bella Bellow, décédée en 1974.

Camille Delourme

Angélique Kidjo interprètant la chanson «Blewu» sous l'Arc de Triomphe, en hommage aux troupes coloniales engagées dans le conflit/AFP

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Emmanuel Macron veut pérenniser la paix

A l'initiative du président français, les chefs d'Etat et de gouvernement invités étaient hier matin au Palais de l'Elysée, à Paris, pour célébrer le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, avant la grande parade de l'Arc de triomphe, lieu par excellence de la mémoire nationale, pour marquer le triomphe de la paix, face à la guerre.

Excepté les présidents russe, Vladimir Poutine, et américain, Donald Trump - qui ont bénéficié d'une sécurité particulière -, tous les dirigeants du monde présents se sont rendus à l'Arc de triomphe dans des cars. Des volées de cloche de cessez-le-feu ont sonné partout en France, pour marquer la fin de la guerre. A l'entame de la cérémonie, Emmanuel Macron a effectué une revue des troupes militaires, suivie de la Marseillaise, du rituel de retour. La cérémonie s'est poursuivie par une œuvre musicale de Jean-Sébastien de Bach et quelques correspondances ont été lues par des jeunes, rappelant

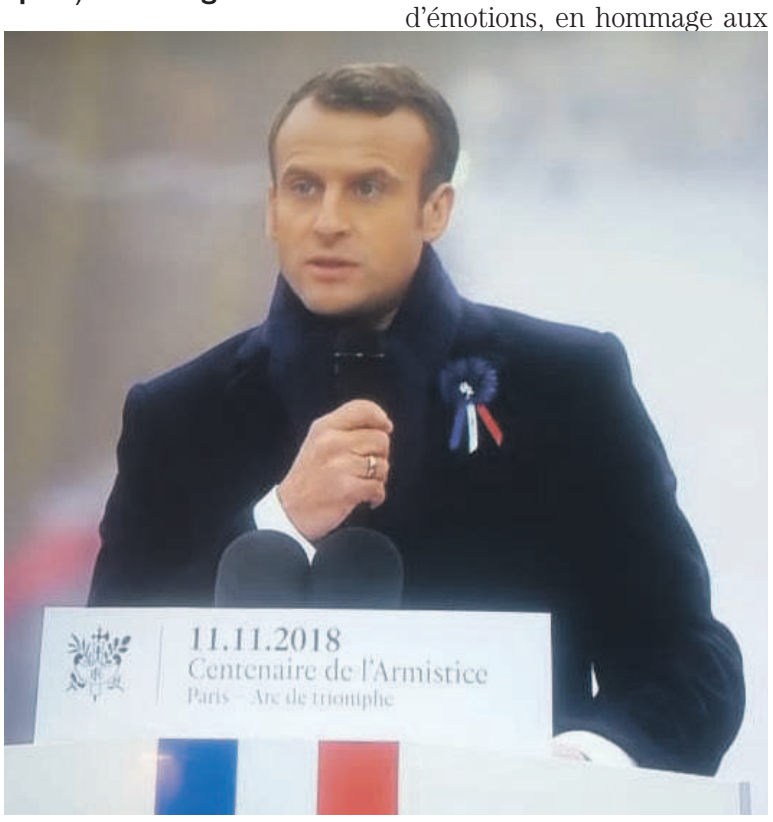

la journée du 11 novembre 1918, dans l'espoir qu'"aucun Homme ne tombera plus!».

La Béninoise Angélique Kidjo a chanté, dans une voix pleine d'émotions, en hommage aux troupes coloniales. Prenant la parole, le président Emmanuel Macron a rappelé la bataille des Français pour la liberté, avec le concours des étrangers venus du monde entier. Le lendemain de l'armistice et le décompte des victimes, a-t-il dit, *«des jeunes hommes venus d'Afrique sont venus mourir loin de leur famille, dans des villages qu'ils ne connaissaient pas»*, ajoutant: *«La France, porteuse de valeurs universelles, a été à ses heures sombres'»*.

A cette occasion, Emmanuel Macron a plaidé pour les valeurs morales et universelles de la France. Il a regretté la montée des nationalismes qui ont nourri la Seconde Guerre mondiale, exhortant que le dialogue prenne la place du craquement des armes. Il a mis en avant le multilatéralisme dans la gouvernance des relations internationales, la construction d'une paix durable, pour faire résonner le 11 novembre 1918 avec le 11 novembre 2018.

Le conflit de la Première Guerre mondiale a fait dix-huit millions de morts. *«Ici, aujourd'hui, affrontons dignement le jugement de l'avenir, la France salue les morts des autres nations qu'elle a combattues»*, a déclaré Emmanuel Macron, avant de remercier le monde entier pour *« la fraternité retrouvée»* et que celle-ci soit pérenne.

Le discours du président français a été clôturé par le boléro de Ravel. En l'honneur de ses homologues, le président Emmanuel Macron a offert un déjeuner à l'Elysée, suivi du Forum de Paris sur la Paix, à la Grande halle de la Villette.

Noël Ndong

Angela Merkel et Emmanuel Macron commémorent l'armistice, à la veille du 11 novembre à Paris

La chancelière allemande et le président français ont célébré côte à côte, le 10 novembre, le centenaire de l'armistice de 1918 et la réconciliation franco-allemande, à la veille d'une grande cérémonie qui rassemblera près de soixante-dix dignitaires du monde entier, à Paris.

Dans la clairière de Rethondes, au nord de Paris, cernée d'arbres aux couleurs d'automne, le président français et la chancelière allemande ont dévoilé une plaque sur le site de la signature de l'Armistice, mettant fin aux combats de la Grande Guerre, saignée pour l'Europe et le monde avec dix-huit millions de morts.

«A l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, M. Emmanuel Macron, président de la République Française, et Mme Angela Merkel, chancelière de la République Fédérale d'Allemagne, ont réaffirmé ici la valeur de la réconciliation franco-allemande au service de l'Europe et de la paix», est-il inscrit sur la petite plaque.

La mine solennelle, les deux dirigeants ont passé en revue des militaires de la brigade franco-allemande et déposé une gerbe avant de visiter la reconstitution du célèbre wagon restaurant où l'Armistice fut signée.

«Incitation à l'action»

La portée symbolique était particulièrement forte: c'est la première fois depuis l'après-guerre que le président français et le chef du gouvernement allemand se rencontraient dans ce mémorial.

Ils ont ensuite discuté avec des jeunes, qu'Emmanuel Macron a appelés à *«ne rien céder aux passions tristes, aux tentations de la division»*, martelant ce message politique en faveur de plus de coopération dans une Europe où les électeurs se tournent de plus en plus vers des courants hostiles à l'intégration européenne.

«Cette journée n'est pas seulement une journée du souvenir mais une incitation à l'action (...) pour faire tout le possible pour rétablir l'ordre dans le monde de façon pacifique», a confié à la presse Angela Merkel, après la cérémonie.

Ce message de coopération internationale, cette volonté d'une gouvernance multilatérale, Emmanuel Macron l'a réaffirmé hier lors d'une grande cérémonie à l'Arc de Triomphe, et l'après-midi, lors d'un Forum sur la paix, devant les dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement conviés.

Arrivé dès vendredi soir à Paris, l'impétueux président américain, Donald Trump, adepte au contraire d'une approche diplomatique faite de pression et de négociation directe, ne participera pas aux débats de dimanche après-midi, à l'esprit largement divergent du sien.

Il a rencontré samedi, en début de matinée, le président Macron, l'occasion d'une mise au point entre les deux hommes sur le dossier sensible de la défense européenne. A peine arrivé à Paris, le président américain avait lancé un

tweet accusateur. «*Le président Macron vient de suggérer que l'Europe construise sa propre armée pour se protéger contre les Etats-Unis, la Chine et la Russie»,* avait-il écrit. *«Très insultant mais peut-être que l'Europe devrait d'abord payer sa part à l'Otan que les Etats-Unis subventionnent largement !»*, avait lancé Donald Trump.

Samedi matin, l'Elysée a assuré qu'il y avait une «confusion» dans l'interprétation des propos d'Emmanuel Macron. *«Nous sommes devenus très bons amis au fil des ans»*, a ensuite assuré Donald Trump. Mais son visage était fermé et l'atmosphère de la rencontre loin des démonstrations passées de complicité.

«Nous devons mieux partager le fardeau au sein de l'Otan», a estimé Emmanuel Macron dès le début de l'entretien à l'Elysée, une musique douce aux oreilles du locataire de la Maison-Blanche qui ne cesse de dire que les pays européens ne payent pas assez, alors qu'une grande partie de l'Europe s'abrite sous le bouclier américain depuis l'après-guerre.

Conversation «fructueuse et dense»

«Nous voulons une Europe forte», a déclaré le président américain. Ce que ne semble pas croire le président du Conseil européen, Donald Tusk, qui a soutenu exactement le contraire à Lodz, en Pologne, reprochant à DonaldTrump d'être contre *«une Europe unie et forte».*

Depuis son élection, Emmanuel Macron plaide constamment pour un renforcement européen de la Défense, la France mettant justement en avant l'incertitude stratégique provoquée par les positions de Donald Trump.

Des désaccords politiques profonds opposent les deux hommes, sur l'environnement, le nucléaire iranien, les relations commerciales et, d'une manière générale, sur la gouvernance des affaires du monde, pour laquelle Emmanuel Macron défend le multilatéralisme, honni par Donald Trump.

A l'issue de la réunion, le président français a toutefois salué, dans un tweet, une conversation *«fructueuse et dense sur la lutte contre le terrorisme, la défense européenne, l'Iran, la Syrie, le Golfe, la Libye et beaucoup d'autres sujets d'intérêt commun pour la France et les Etats-Unis».*

Après un déjeuner en présence de Mélania Trump et Brigitte Macron, le président américain est retourné à la résidence de l'ambassadeur. Il a renoncé à se rendre au cimetière américain de Bois Belleau, à une centaine de kilomètres au nord-est de Paris, en raison du mauvais temps.

Ce changement de programme, officiellement justifié par la difficulté de faire voler sous la pluie l'hélicoptère présidentiel Marine One, a provoqué de multiples réactions indignées sur les réseaux sociaux, dont celle de Nicholas Soames, député conservateur britannnique et petit-fils de Winston Churchill.

Dans la soirée, Emmanuel et Brigitte Macron, Donald et Melania Trump, Angela Merkel, et plusieurs autres dignitaires dont le Canadien Justin Trudeau se sont rendus au Musée d'Orsay à Paris, pour un dîner protocolaire, avant la grande cérémonie de l'Arc de Triomphe hier matin.

D'après AFP

Po na yo!

Nous investissons pour un meilleur réseau

Toujours N°1 en qualité réseau voix et internet

everywhere you go

mtncongo.net

Certifié par l'ARPCE
et ROHDE & SHWARZ

MTN

MTN Business

Aujourd'hui, tout compte ! Faites le choix du leader.

Profitez des meilleures solutions business ***everywhere you go***

MTNBusiness.CG@mtn.com

MTN

TEXTILE AFRICAIN

Le Burkina Faso accueillera le 5e Salon international

La rencontre se tiendra du 28 au 30 novembre, à Ouagadougou, la capitale burkinabè, et aura pour parrain le président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema, a-t-on appris.

Organisée sur le thème « L'avenir du textile africain : défis environnementaux et perspectives de développement socio-économiques », l'édition 2018 envisage de réunir des exposants de trente pays africains. Il s'agit d'un haut lieu d'échanges des industriels, artisans et stylistes, qui a pour objectifs, entre autres, la protection et le repositionnement du textile africain sur le marché mondial et l'accroissement de la rentabilité des industries du textile.

Notons que le coton est depuis 2009 le deuxième produit d'exportation du Burkina Faso, notamment après l'or. En 2017, le pays avait perdu sa place de leader de la sous-région au profit du Mali mais il produit en moyenne annuelle six cent mille tonnes de coton graine, soit environ deux cent cinquante mille tonnes de coton fibre, selon les chiffres officiels. Malgré cela, seulement 2% de la fibre est transformée au plan local.

Nestor N'Gampoula

LITTÉRATURE

«Esquisse d'une société bariolée» de Stevy Josué Okana

Paru cette année aux éditions Jets d'Encre, le livre de soixante-dix pages est un recueil de poèmes dans lequel l'auteur dresse un portrait simple et touchant d'un Congo qui regorge de beauté malgré l'injustice et l'insécurité qui continuent de le ronger. Il comprend vingt-sept poèmes écrits en prose et en vers.

Stevy Josué Okana exprime, dans son recueil de poèmes, l'amour qu'il a pour sa patrie et de ses richesses . *« (…), je t'ai préférée, demain, je mourrai, c'est toi que je connaîtrai, mon amour pour toi est à perpétuité. Du nord au sud, ma terre est bénie, de l'est à l'ouest, mes fleuves sont splendides. Mon pays est riche, son histoire brille, malgré les insultes, je suis ravi… »*, écrit-il dans le deuxième poème, «Le Congo la belle étoile».

Dans «Aime moi demain», l'auteur parle de l'espoir. « Mon amour pour toi est si grand ! je veux que tu sois patiente, pardon ; n'écoute pas tes yeux, méfie-toi d'eux, ne sois pas versatile, je te rendrai heureuse ! je travaille dur, essuie tes pleurs, aime-moi demain, tu seras ravie, oui, tu vivras comme au paradis ; je ferai un bon mari. Pour le moment, je n'ai rien dans mes poches ; C'est vrai, l'argent me fait défaut ; dans mon coin, je prie que tu attendes le temps qu'il faut ; demain n'est plus loin … », peut-on lire.

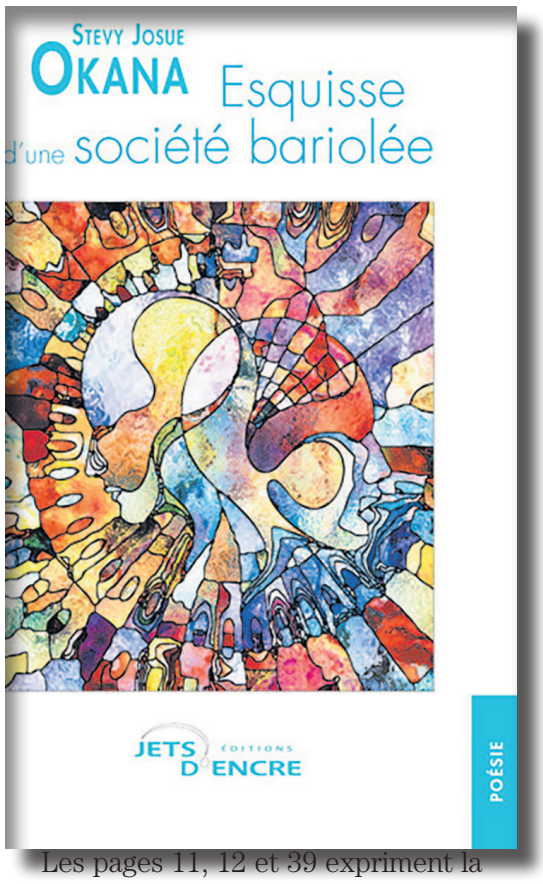

Les pages 11, 12 et 39 expriment la reconnaissance de l'auteur envers ses parents. Rendant hommage à sa maman dans l'un des poèmes, il écrit: *« Mes mots me manquent pour exprimer ton absence. Pourtant, hier, tu étais présente, aujourd'hui, j'apprends à vivre de tes espérances, c'est pour moi une sorte de résistance. Sache que je ne désire rien au monde ; le simple sentiment d'être ton fils me comble. A présent, j'ai un toit, je me suis marié ; ta petite fille a grandi, je lui apprends à lire ton nom, ma fille porte ton nom. Ta disparition m'a choqué, je me sers des mots pour te faire du beau ; j'ai des souvenirs où tu m'as sauvé face au danger ; ce sentiment très fort que j'éprouve encore même à ton décès (…) ».*

Stevy Josué Okana est un Congolais, né à Brazzaville. Titulaire d'une licence en gestion comptable et financière, c'est grâce à son père qu'il a découvert l'univers de la littérature en lui conseillant des auteurs comme Napoléon Hill et Clément Stone. « Esquisse d'une société bariolée» est son premier recueil de poèmes.

Rosalie Bindika

COMMUNIQUÉ

L'ambassade de la Fédération de la Russie en République du Congo a le plaisir d'informer les visiteurs qu'à partir de 9 novembre a.c., l'entrée de la section consulaire de l'ambassade sera située de côté du port fluvial «Beach» sur l'avenue Albert 1er. Heures de travail restent sans changement : lundi, mercredi, vendredi de 09:00 à 11:00.

Pour toutes les questions, veuillez contacter l'ambassade au 05 550 30 14.

DECLARATION DE PERTE

Quatre passeports dont trois syriens appartenant à Naxal Abeth, Yamine Issa, Chade Issa et un congolais appartenant à la nommée Djina Issa, cinq téléphones portables dont trois de marque Samsung et un Sony Ericson, une valisette contenant les effets vestimentaires, les dossiers de la société Bati-Afrique, les documents de la banque (LCB), trois bagues en or pour femme, un fer à repasser, un sac à main pour femme, une somme de deux cent mille (200.000) francs cfa.

Les familles Okognia Mvouma, Okombi, Ngala Atongui, M. Marien Ossiété, Mme Nadine Ingoba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle et grand-père, Albert Mvouma, survenu le 27 octobre à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient à Massengo (arrêt marché, derrière l'école Melichanvie).
L'inhumation aura lieu le mardi 13 novembre au cimetière privé Bouka.

NÉCROLOGIE

Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville, et les enfants Mandzabo ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Macair Mandzabo, (professeur de lycée à la retraite) le 26 octobre 2018 à l'hôpital de Talangaï.
L'inhumation aura lieu le 14 novembre 2018 selon le programme ci-après :
9h 00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
10h 00 : recueillement au domicile n° 112 de la rue Kintsélé, avenue Okemba, à Talangaï ;
14h 00 : départ pour le cimetière Itatolo Okouya ;
16h 00 : fin de la cérémonie.

Le commandant Kissambou Moukala Franck Eric des Forces armées congolaises et famille, Jean Baptiste Nkanza et famille ainis que la belle famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur épouse, belle fille et fille Félicité Mireille Nkanza Nzenza, enseignante chercheure au département de Sociologie (Université Marien-Ngouabi) survenu le 5 novembre 2018 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au 55 de la rue Matensama, quartier Kingouari. Référence : arrêt de bus Jadot en allant à Kinsoundi.
L'enterrement aura lieu le mercredi 14 novembre au cimetière privé Ma Campagne.

Fiacre Kombo, journalite aux Dépêches de Brazzaville, les familles Décorads, Massamba et Ngakoura ont le profond regret d'annoncer le décès de Marie Josée Decorads, le samedi 3 novembre 2018 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°59 de l'avenue de France, à Poto-Poto.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

ORGANISATEUR

idée

BRAZZAVILLE

GET IN THE RING

PARTENAIRES

EY

Brooks Brothers

3ème Edition

" CONCOURS DE PRÉSENTATION DE PLANS D'AFFAIRES POUR START-UPS "

15 Novembre 2018
à partir de 16H au Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel Brazzaville

SPONSORS

airtel · ASKY The Pan African Airline · SERFIN SA · ragec · D.INVEST & ASSOCIÉS · CONGO MANAGEMENT CONSULTING

PARTENAIRES MEDIA

VOX TV · TV TELE CONGO · DRTV HD

BRUXELLES

Moïse Katumbi lance un appel à la communauté juive

Moïse Katumbi

L'opposant congolais était l'un des invités de la conférence annuelle de l'Association juive européenne qui s'est tenue dans la capitale belge, les 6 et 7 novembre. Il a profité de cette occasion pour lancer un appel à la communauté juive afin qu'elle aide la République démocratique du Congo (RDC) en cette période qu'il a qualifiée de «temps difficiles». *«Ce fut pour moi l'occasion d'insister sur la paix entre les religions et de demander à la communauté juive du monde entier d'aider la RDC en ces temps difficiles. Nous continuons la lutte pour un Congo meilleur et uni avec l'aide de Dieu »,* a déclaré Moïse Katumbi, cité par zambiareports,com. Notons qu'il est le fils d'un juif séfarade grec, Nissim Soriano.

Patrick Ndungidi

GRANDS LACS

J. Peter Pham nommé envoyé spécial des États-Unis dans la région

Le nouveau promu sera responsable de la coordination de la mise en œuvre de la politique américaine en Afrique centrale.

Après Russ Feingold et Tom Perrielo, J. Peter Pham vient d'être nommé nouvel envoyé spécial des États-Unis dans la région des Grands Lacs. Jusque-là directeur d'Africa center au sein du Think Tank Atlantic Council, le nouveau promu a d'importants défis à relever durant son mandat. L'annonce a été faite, le 9 novembre, par le département d'État américain. Chargé notamment de la mise en œuvre de la politique africaine de l'administration Trump en matière « de sécurité transfrontalière, de questions politiques et économiques dans la région des Grands Lacs », Peter Pham aura aussi à évoluer sur le tableau du « renforcement des institutions démocratiques et de la société civile » ainsi que du « retour sûr et volontaire des habitants de la région réfugiés et personnes déplacées dans leur propre pays ».

Tout un challenge pour cet officiel américain censé apporter de solides références à cet important travail à un moment crucial pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région. Avec lui, il va sans dire que le Congo devra faire beaucoup plus pour rendre le processus électoral crédible et lutter contre la corruption, d'autant plus que le nouvel envoyé spécial des Etats-Unis est réputé proche des lobbyistes de l'opposant Moïse Katumbi. Une nouvelle épreuve se dessine donc pour le régime Kabila qui sait qu'il n'a pas droit à l'erreur sur ces créneaux au risque de se mettre en porte-à-faux avec l'administration Trump.

J. Peter Pham

Par ailleurs, il est à noter que la nomination de Peter Pham intervient dans un contexte particulier de refus par la RDC d' accepter les envoyés spéciaux. La nomination de l'ex-président sud-africain, Thabo Mbeki, comme envoyé spécial de la Sadc en RDC, s'est butée à cette prise de position ferme plus d'une fois exprimée par Kikaya bin Karubi, le conseiller diplomatique du président de la République, Joseph Kabila. Comment la RDC va-t-elle gérer cette nomination dont le refus risque de créer un fâcheux précédent diplomatique avec les Etats-Unis, à deux mois des élections ? Partisan du fédéralisme ayant recommandé en 2012 l'éclatement de la RDC en plusieurs États dans une tribune publiée par le «New York Times», Peter Pham aura-t-il des rapports très tendus avec les autorités congolaises à l'instar de ses prédécesseurs ? La question vaut son pesant d'or.

Né à Paris dans une famille d'origine vietnamienne, J. Peter Pham est diplômé en économie de l'université de Chicago. Sa nomination comme envoyé spécial des États-Unis pour la région des Grands Lacs en Afrique est perçue par certains analystes américains comme l'expression de la volonté de maintenir la pression sur les dirigeants congolais pour un processus démocratique et les droits de l'homme.

Alain Diasso

SANTÉ PUBLIQUE

Les humanitaires décèlent un environnement et un climat favorables à l'éclosion du choléra

Citant le Plan stratégique multisectoriel d'élimination du choléra (PMSEC 2018 – 2022), l'Ocha a relevé que huit provinces de l'est de la République démocratique du Congo (RDC), dont le Tanganyika, sont identifiées comme zones « sources » de la maladie, le pays figurant, au cours des cinq dernières années, sur la liste des cinq pays les plus affectés par cette épidémie.

Des spécialistes sur le terrain

Le Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha), dans son bulletin mensuel d'octobre dernier, a noté que toutes les zones actuellement affectées par l'épidémie de choléra en RDC abritent également des personnes déplacées et retournées dont la situation sanitaire demeure précaire. L' agence onusienne a, par ailleurs, averti que d'ici mi-novembre, quasiment aucune assistance ne sera disponible pour prévenir des risques de flambée de cette maladie. *« Le déficit dans la fourniture de l'énergie électrique et la rupture dans la fourniture de l'eau potable, observés depuis la première semaine d'octobre , font craindre une explosion des cas dans la ville de Kalemie. Dans certains quartiers, les règles d'hygiène et d'assainissement sont très peu respectées. Les fréquentes inondations durant la saison des pluies facilitent le contact entre les eaux de consommation courante et les installations d'assainissement. A ceci s'ajoute la présence des déplacés et retournés, créant une forte promiscuité dans les quartiers périurbains de Kalemie »*, a souligné Ocha.

Plus de sept cent quatre-vingt-dix-huit décès enregistrés

Les humanitaires signalent que dans l'ensemble, la situation de l'épidémie de choléra en RDC reste très préoccupante. Ils ont également indiqué que de janvier à mi-octobre, plus de vingt-trois mille cas, dont sept cent quatre-vingt-dix-huit décès, ont été enregistrés. *« L'ampleur de la situation générale de choléra est liée à l'extension de l'épidémie à la région du Kasaï et la province de la Lomami, au début du mois d'octobre 2017, alors que cette partie du pays n'avait pas connu d'épidémie de choléra depuis plus de quinze ans »*, ont-ils expliqué.

Face à cette réalité, Ocha a rappelé que le PMSEC 2018 – 2022 du gouvernement congolais prévoyait des activités efficaces et durables tant en période de flambée épidémique qu'en période d'accalmie. Mais, pour ce bureau de l'ONU, la réussite de ce plan serait fortement liée à l'implication effective de l'Etat, notamment par l'allocation des financements suffisants pour lutter contre la maladie. Le PMSEC, a regretté l'agence onusienne, reste faiblement financé sur plusieurs axes à cause du peu de budget octroyé au secteur de la santé pour un Plan de contingence au choléra.

Les acteurs humanitaires du secteur eau, hygiène et assainissement, cités par Ocha, pensent eux que les actions multisectorielles bien ciblées visant l'assainissement du milieu et la fourniture de l'eau potable sont cruciales. Elles permettront, ont-ils soutenu, de consolider les activités de prise en charge des cas et de sensibilisation en vue de rompre durablement la chaîne de transmission de la maladie dans les zones de santé affectées.

Selon Ocha, parmi des activités de résilience communautaire soutenues par les réflexions en cours, il y a notamment la promotion de l'utilisation du chlore liquide produit localement pour autonomiser les ménages dans le traitement de l'eau à domicile.

Une rencontre de haut niveau entre la RDC et l'équipe humanitaire-pays

Il se tient, le 12 novembre, à Kinshasa, la réunion du Cadre national de concertation humanitaire (CNCH), la plus haute instance nationale en la matière. Seront réunis autour d'une table, le gouvernement de la RDC, les agences humanitaires des Nations unies et les organisations non-gouvernementales.

Cette rencontre, dans le cadre d'une action humanitaire efficace et concertée, est la continuité de la réunion des experts des deux parties à travers le Groupe technique de travail, organe technique du CNCH, tenue le 8 novembre à Kinshasa. Ces deux sessions se tiennent pour la première fois après le Forum humanitaire 2018 de la RDC, du 17 au 19 octobre dernier, et en application des résolutions de ce forum visant à dynamiser les cadres de rencontre et d'échanges entre acteurs de haut niveau. Lors de ces travaux, il va s'agir principalement de la validation des données de projection du Plan de réponse humanitaire revu pour 2019. Ces données ont été collectées sur le terrain conjointement par les parties, avant d'être confirmées par les cadres provinciaux de concertation humanitaire et ensuite validées par les gouverneurs de province. L'endossement de toutes ces informations par le CNCH constitue la dernière étape de ce processus de validation.

Le CNCH, créé en 2013 par décret du Premier ministre, est composé d'une quinzaine de ministres, des représentants des agences humanitaires des Nations unies, de chefs de mission d'ONG nationales et internationales et de bailleurs de fonds.

Lucien Dianzenza

ELECTIONS

Suspicion de fraude autour du QR code

Alors que l'échéance du 23 décembre fixée pour la tenue des scrutins avance à grand pas, la machine à voter censée être utilisée continue d'alimenter le débat.

Jusqu'à ce jour, la controverse suscitée par le recours à la machine à voter, présentée comme technologie avant-gardiste lors des élections du 23 décembre, ne faiblit pas au sein d'une classe politique divisée entre pro et anti cet outil, sans espoir de parvenir à un entendement consensuel sur cette question. Curieusement, plus le temps s'égrène, plus la polémique tend à se corser en devenant très technique. À ce jour, le débat reste circonscrit autour du fameux QR code qui, d'après les experts, est un code à barres à deux dimensions qui permet d'encoder des données et de comptabiliser les votes à l'issue d'un scrutin.

Pour une bonne frange des candidats à la présidentielle, cette donne informatique introduite par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) sur le bulletin de vote ne sert qu'à tripatouiller les résultats au profit du candidat du Front Commun pour le Congo. Ils ont été confortés dans leur conviction par leur pair, le candidat Alain Daniel Shekomba qui, le 7 novembre, leur a démontré comment leurs voix étaient programmées pour être canalisées vers le candidat Ramazani Shadary grâce à des instructions données préalablement à la machine.

Directeur général adjoint d'une entreprise de téléphonie mobile basée à Malabo, en Guinée équatoriale, Daniel Shekomba continue de marteler sur la vulnérabilité de ce QR code qui, scanné avec un téléphone intelligent, par exemple, permet d'accéder rapidement à une page internet. D'autres actions, a-t-il ajouté, sont également possibles avec ce code telles enregistrer les informations d'une carte de visite directement dans sa liste de contacts ou encore ajouter un événement dans son agenda.

Cette panoplie d'applications auxquelles peut donner lieu le QR code est une fenêtre ouverte aux manipulations diverses dont fausser les résultats même si le nom du candidat à voter a été bel et bien pointé par l'électeur, a-t-il soutenu. De la sorte, l'on arrive facilement, grâce à une application pour smartphone, à des résultats non conformes au vote émis par l'électeur. Les simulations de vote faites dernièrement par la Céni en provinces, dans le cadre de la sensibilisation à la machine à voter, auraient révélé ces défaillances, indique-t-on.

Daniel Shekomba et ses pairs disent ne pas être prêts à cautionner l'introduction par la Céni du QR code, un cinquième élément ajouté sur le bulletin de vote au mépris de la loi électorale. Celle-ci, argue-t-on, ne prévoit uniquement sur le bulletin de vote que les éléments ci-après : le numéro, l'identité, la photo du candidat et le logo du parti ou regroupement politique du candidat. Le candidat à la présidentielle et expert informatique a expliqué que *« le QR code n'est pas lisible à l'œil nu. Le QR code est lisible grâce à une application spécifique et les données de la Céni sont cryptées. Il ne peut lire ce QR code que si le scanner qui est à l'intérieur de la machine à voter a aussi le même algorithme de décryptage. Donc, c'est possible la tricherie »*.

Pourquoi la Céni s'obstine-t-elle à utiliser ce QR code lors des élections ?, s'est interrogé Daniel Shekomba, tout en rappelant que les experts britanniques avaient, en leur temps, recommandé à la Céni d'élaguer cette donne du processus électoral. La même Céni avait, par ailleurs, refusé que soient audités les logiciels de sa machine à voter, nourrissant ainsi les soupçons d'intentions de fraudes.

La réplique de la Céni

Les éclaircissements du candidat Daniel Shekomba ne sont pas restés sans réponse de la part de la Céni, alors acculée dans ses derniers retranchements. *« Shekomba confond ce qui est mis comme sécurité du papier à utiliser. Les éléments relevant de la loi sont respectés »*, avait d'emblée argumenté Jean-Pierre Kalamba, rapporteur de la Centrale électorale. Et la cellule de communication de l'institution d'asséner : *« Le QR code des bulletins de la Céni n'est pas utilisé pour le dépouillement »*.

Et d'enchaîner : *« Le dépouillement des bulletins imprimés par la machine à voter se fait manuellement, pas besoin d'un quelconque lecteur (…) Le QR code sur les bulletins vierges de la MAV sert à personnaliser les bulletins par circonscription »*.

Un argumentaire qui, visiblement, a du mal à convaincre une opposition apparemment conditionnée et dont les vues sont alimentées par les discours des experts au sujet des spécificités techniques des machines à voter achetées par la Ceni à la firme coréenne Miru Systems. La plupart de ces experts ont identifié les faiblesses de cette technologie QR code dont notamment *« des menaces sur le secret du vote et des vulnérabilités au hacking »*. Dossier à suivre.

Alain Diasso

AGRICULTURE

Un financement majeur bientôt disponible

Le gouvernement central et les partenaires au développement ont convenu de débloquer rapidement la première tranche d'une enveloppe globale de cinq cents millions de dollars américains en faveur du secteur agricole. Cet argent servira essentiellement à financer des projets bancables sur l'étendue de la République démocratique du Congo (RDC).

Le Programme d'appui à la professionnalisation des producteurs agricoles familiaux organisés en RDC va connaître une accélération sur le terrain au cours des prochains mois. En effet, un accord est intervenu entre le gouvernement central et les partenaires au développement de l'agriculture pour le financement de ce secteur à hauteur de cinq cents millions de dollars américains. Ce financement, dont une première tranche de quare-vingts millions sera débloquée incessamment, servira à financer des projets bancables sur l'ensemble du pays. L'objectif est de faire sortir l'agriculture de type familial de l'ombre et la rendre exportable. Avec une centaine d'années au plus d'exploitation des ressources minières, le pays a grand besoin de jeter les bases de développement d'une industrie agricole viable.

Selon les indiscrétions du ministère de l'Agriculture, la fragmentation du financement tient compte de la réalité du secteur. Certes, il dispose des potentialités énormes quasi-inexploitées. Toutefois, il faut noter la lourdeur du secteur financier et bancaire à financer des projets. Les quelques banques et institutions financières qui s'y aventurent préfèrent généralement intervenir en aval, lorsque les produits agricoles sont prêts à être écoulés sur le marché, plutôt qu'en amont.

Malgré tout, le gouvernement a résolu d'encaisser ce fonds d'une manière progressive, a affirmé le ministre Alimasi Bilubi. Il a apporté tout l'éclairage sur les contours de ce grand projet directement aux bénéficiaires, lors du deuxième atelier du Comité de pilotage organisé dernièrement à Kinshasa. En outre, l'autorité a confirmé les modifications en cours de la loi agricole pour permettre finalement aux exploitants agricoles de type familial d'avoir des exonérations de l'impôt sur les bénéfices.

Au fil des années, le secteur agricole n'a pas manqué d'évoluer, même si l'accès au crédit constitue toujours un handicap majeur pour de nombreux agriculteurs. Il y a eu, par exemple, un effort pour identifier les différents acteurs du secteur. Le ministère de l'Agriculture a mis sur pied un annuaire qui reprend les noms des agriculteurs, territoire par territoire. Le document indique également leur emplacement géographique et la possibilité d'évacuation des produits. Avec ce précieux outil, il est possible d'aider les agriculteurs à accéder aux crédits avec des meilleures conditions et en toute transparence.

En dehors du domaine financier, le développement de l'agriculture devra tenir compte d'autres exigences. En bonne place, l'on cite, entre autres, un meilleur accès à la terre et aux intrants agricoles. Il est également question d'une bonne gestion post-récolte (éviter les pertes), d'une bonne qualité des terres (arables et fertiles) et d'une bonne gouvernance dans le domaine agricole. D'où l'appel à la poursuite de la réforme du secteur pour faire de la RDC le prochain miracle agricole en Afrique.

Laurent Essolomwa

KASAÏ

Le gouvernorat provincial s'implique dans la lutte contre la malaria

Dans le cadre du planning annuel du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), une campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée se déroule du 10 au 14 novembre, dans la ville de Tshikapa.

Le gouverneur par intérim de Tshikapa échangeant avec la délégation venue de Kinshasa

La nouvelle campagne intervient quatre ans après celle organisée en 2014. Elle est fondée sur une nouvelle approche consistant à faire participer les communautés de base dans la distribution des moustiquaires. D'ou la création des cellules d'animations de base qui vont assurer l'opération dans les communes, quartiers et avenues.

Le gouvernorat provincial du Kasaï s'est totalement impliqué pour la réussite de cette campagne qui vise à protéger la population contre la malaria. Cette maladie, en effet, tue surtout les enfants de moins de 5 ans. Le ministre provincial en charge de la Sécurité et gouverneur par intérim, Daniel Katonkole, a assuré que toutes les dispositions ont été prises pour que les habitants de Tshikapa se rendent nombreux à sa résidence, recevoir chacun la moustiquaire imprégnée. *«Cette moustiquaire ne sera pas vendue, elle sera distribuée gratuitement. Nous avons invité la population à l'utiliser correctement pour se protéger contre le paludisme»*, a-t-il déclaré, recevant une délagation venue de Kinshasa qui est allée lui présenter les civilités. Cette délégation a été composée des cadres du PNLP, PNPCS et de la cinquième direction du ministère central de la santé publique ainsi que des journalistes, membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant. Il a ajouté que sur le plan sécuritaire, tout a été mis en oeuvre pour que cette campagne se passe dans la quiétude et la paix.

Remerciant le gouverneur par intérim pour l'accueil chaleureux, le chef de la délégation, le Dr Emmanuel Kibambe de la direction des soins de santé primaire, a précisé que l'approche à base communautaire arrêtée à Tshikapa a pour objectif d'atteindre toute personne et toute la population au lieu de sa résidence. Dans ce cadre, il a été décidé que la distribution se fasse par la population elle-même, au travers des cellules d'animation communautaire. *« Nous sommes venus ici pour appuyer cette campagne en tant que superviseurs à côté des superviseurs locaux. Beaucoup de choses ont été faites et l'implication du gouvernorat provincial, au travers le ministre provincial, est palpable. Nous pensons que cette campagne va se passer dans de bonnes conditions pour des bons résultats »*, a-t-il souhaité.

Blandine Lusimana

DROIT MARITIME

Les aspects juridiques de la dématérialisation des documents du commerce maritime font l'objet d'une soutenance

Le sujet de thèse de doctorat a été soutenu publiquement, il y a quelques jours à Paris, en France, par le Sénégalais Dione Albert Ndiak, sous la présidence du Congolais Éric Dibas-Franck, dans le cadre de l'école de doctorale de droit de la Sorbonne.

La thèse aux détails croustillants a épaté l'expert congolais en la matière du point de vue de sa pertinence. Enseignant à l'Université Marien-Ngouabi, le Dr Eric Dibas-Franck pense que ce sujet mérite une attention particulière du fait qu'actuellement, en Afrique, il existe des variantes dans les systèmes informatiques douaniers. Les opérateurs transfrontaliers sont soumis à des différences de traitement par chacune des administrations douanières, à différentes conditions d'accès électronique à la douane, ajouter à cela des divergences dans les échanges de données et les communications électroniques entre les administrations douanières et les opérateurs.

En effet, a-t-il expliqué, la dématérialisation est une opération liée à une technologie consistant à remplacer un support matériel tangible par un procédé électronique. Par exemple, le connaissement dématérialisé est détaché de son support matériel historique, à savoir le papier. *« Le passage de la frontière numérique implique des changements et soulève des questions intéressantes que cette thèse s'est proposée d'examiner sous l'angle du droit maritime. À travers une approche interdisciplinaire, les concepts sont clarifiés pour procéder à une qualification du document numérique et montrer les variations ainsi que les similitudes technologiques autour des notions de document original, de copie, de signature électronique et de la loi type sur la signature électronique »*, a signifié le Dr Éric Dibas-Franck.

Confrontant les principes à la pratique, cette thèse a pris la mesure du débat sur la dématérialisation des titres négociables. Et compte tenu des incertitudes, controverses et contradictions relevées, le chercheur a souligné tout de même la nécessité d'une réforme homogène et transversale pour mieux encadrer les pratiques de numérisation et permettre une véritable reconnaissance de la dématérialisation du document valant titre de propriété.

Ce point de vue proposé est fondé sur le droit de tradition civiliste, en particulier le droit français et africain, étant donné la place centrale que l'écrit occupe sur le terrain probatoire. La qualification technique et juridique du document électronique et la copie numérique passe nécessairement par l'examen des notions de support et de langage informatique.

Le Dr Eric Dibas-Franck a expliqué que si ces notions sont communes à la technique et au droit, elles n'y sont pas exactement comprises de la même manière. Il n'a pas manqué de relever les convergences et les divergences à cet égard et la nécessité cruciale de clarifier le sens que l'on donne aux concepts , lorsqu'on touche à une question technique comme la dématérialisation ou la preuve des actes juridiques.

L'imprégnant (deuxième en partant de la gauche) et les membres du jury/Adiac

« Et si la dématérialisation a posé des difficultés par le passé, c'est à cause du support de l'écrit et de la notion d'original électronique. Dans le contexte d'aujourd'hui, le support est inopérant face au concept d'équivalence fonctionnelle, l'original n'est pas une notion tributaire du papier ou du support électronique : un original peut désormais être un écrit électronique revêtu d'une signature électronique, les notions classiques d'écrit et de signature ayant été adaptées en ce sens par le législateur », a-t-il précisé.

Cette thèse soutenue par le Sénégalais Dione Albert Ndiack, a dit le président du jury, montre de façon détaillée dans quelle mesure une dématérialisation documentaire est-elle synonyme d'une éradication totale du support papier, en retraçant d'abord son développement conceptuel dans l'histoire du droit du transport maritime et en explicitant le processus d'implication sociale, politique et économique.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Quand le pourboire est exigé, il devient une rançon !

Les rapports entre humains voudraient que le bénéficiaire d'un service soit reconnaissant vis-à-vis de celui qui le lui offre. Cette reconnaissance peut être morale, en nature ou en argent, autrement dit pourboire. En réalité, il s'agit d'un acte volontaire chargé d'amour. Malheureusement, le constat aujourd'hui, dans de nombreuses administrations publiques ou privées, est qu'avant même que le service soit rendu à celui qui le sollicite, il lui est exigé, voire même imposé une certaine somme d'argent. Ce qui est ni plus ni moins que du rançonnage.

Véritable antivaleur, cette pratique tend à paralyser nos administrations. Sans aucune honte, des commis de l'Etat facturent tous les services publics qu'ils rendent à autrui, oubliant leur raison d'être dans leur administration. Pour se faire délivrer tel ou tel document, pourtant gratuit, celui qui est dans le besoin doit se présenter devant le service concerné avec « une main fermée », c'est-à-dire contenant quelque chose. Une pratique avilissante qui tend à être « institutionnalisée », c'est bizarre !

Où va cet argent imposé si ce n'est pas autre chose que du rançonnage ? Dans la même optique, il y a une race de « malins » citoyens qui rode autour de certaines administrations, notamment les services de migration, à la recherche du gain facile. Ces malins désorientent les demandeurs de passeport ou carte de séjour, leur exigeant de verser des sommes d'argent allant de 80000 à 100 000 FCFA, combien même le coût exact pour l'obtention du passeport ne dépasse pas 50 000 FCFA.

Le même rançonnage s'observe également dans des structures hospitalières. Le patient n'est pas reçu en consultation, quel que soit son état, sans au préalable débourser quelque chose. Celui qui refuse de s'y conformer ne bénéficie d'une aucune attention des hommes en blouse blanche qui ont depuis belle lurette relégué aux calendes grecques le serment d'Hippocrate, c'est-à-dire traiter avant tout le malade sans intéressement.

Que tous ceux ce qui se reconnaissent dans ces agissements arrêtent net cette façon de faire qui tire le pays vers le bas. Vouloir persister dans ce sens, c'est accepter de pratiquer l'incivisme à ciel ouvert.

Faustin Akono

VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES LOCAUX

Un point de vente ouvert à Loandjili

Baptisée «Sourire bio», la structure est située entre le rond-point Loandjili et l'agence SNE, à Pointe-Noire. Elle donne la possibilité à un certain nombre de producteurs de faire connaître leurs produits transformés sur place.

Sourire Bio est un établissement qui réunit plusieurs artisans et leurs produits. Sa création est une initiative de Sosthène Massamba Kolela, producteur, transformateur et promoteur de la ferme pédagogique *«Agri Loango»*, *située à Laongo, dans le département du Kouilou. Par ce projet, il a voulu donner de la visibilité aux transformateurs, montrer leur savoir-faire et valoriser les produits agricoles locaux transformés sur place. «En tant que transformateurs, nous avons un problème de visibilité. C'est vrai que de temps en temps, la Chambre de commerce organise des expositions mais cela ne suffit pas. Nous sommes des petits producteurs, en plus de l'absence de visibilité, il est difficile de nous faire connaître et surtout de vendre nos produits et de produire davantage»*, a expliqué Sosthène Massamba Kolela.

Le point de vente Sourire Bio/Adiac

Dans ce point de vente ouvert le 5 novembre, on y trouve des produits naturels ou « bio » made in Congo. Il s'agit notamment des tisanes (feuilles séchées de plantes médicinales) des savons, des huiles essentielles à base de feuilles, fruits et plantes du Congo. Le public pourra aussi s'approvisionner en confitures, jus de fruits locaux, pâte d'arachide, miel naturel congolais, chutneys aux arômes et épices du Kouilou. Il pourra aussi se procurer les saucisses de ngoki que bon nombre de Ponténégrins aimeraient bien découvrir ainsi que des semences de l'artemesia Annua, une plante qui, prise en tisane, permet de guérir le paludisme.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

EMISSION « ET SI... » DE TV5 MONDE

Denise Epoté reçoit Léon Bemba

Pour son émission hebdomadaire, la présentatrice avait pour invité, le 10 novembre, l'historien congolais, auteur du livre «Le Congo dans la Première Guerre mondiale», paru aux éditions Les Manguiers.

Un peu crispé, mais finalement plus pédagogue, net et précis par la suite, Léon Bemba a décrypté en tant qu'historien son document de mémoire sur la bataille de Mbirou qui s'est produite un mois après le début de la Première Guerre mondiale en France, près de Ouesso, au Congo Brazzaville.

D'entrée de jeu, sur rappel des faits de la présentatrice, l'auteur a regretté l'absence de traces de la participation du Moyen-Congo dans la Grande Guerre. *« On ne parle pas du Moyen-Congo alors qu'une bataille s'y est déroulée le 22 août 1914, dans le village de Mbirou, situé aux confins de la brousse congolaise et du Cameroun allemand, et a donc bien subi un épisode de la guerre. Ce combat rude a entraîné, au péril de leur vie, la perte de plus d'une centaine de Congolais. Le sang a bien coulé en 1914 pour le compte de la France»*, a-t-il souligné.

En comparaison, l'Afrique occidentale française qui, elle, n'a pas connu la guerre sur son sol, est plus présente dans l'Histoire de cette première guerre. On parle davantage des enrôlés Maliens et Sénégalais qui, eux, sont partis au front défendre les couleurs de la France. A cela, Léon Bemba parle d'une erreur incompréhensible. *« Faiblesse des chercheurs ou archives introuvables ? »*, s'interroge-t-il, alors qu'il est bien établi que le Congo a, en deux temps, à la fois participé à cette guerre et facilité le travail de reconquête du Cameroun, allemand à l'époque. S'agissant de la reconquête, Léon Bemba a révélé que les milieux coloniaux avaient savamment nourri, en sourdine, l'espoir de prendre une revanche afin de reconquérir le territoire qui leur avait été amputé du fait de l'accord franco-allemand de novembre 1911. Il s'agissait d'un territoire de près de 275 000 km^2 !

Aujourd'hui, le livre « Le Congo dans la Première Guerre mondiale » vient réparer une injustice. Cette histoire doit être connue des Congolais eux-mêmes. Léon Bemba, l'auteur, a cité le travail de l'imaginaire des artistes et écrivains congolais, à l'exemple de Bernard Zoniaba avec le roman «Le Rescapé de Mbirou», préfacé par Sylvain Bemba. *« Aspirons à ce que cet épisode, condamné jusque-là à l'oubli, soit enseigné »*, a-t-il dit. Léon Bemba a estimé: *« Il relève de nos efforts de réparer cette erreur pour une histoire faite par les peuples avec des compatriotes ayant combattu pour la France. Il est important de le rappeler à la mémoire collective, au monde, au Congo ; c'est une injustice de ne pas en parler ».*

Bel écho de la séquence de l'Histoire du Congo : à nous Congolais et Africains de la relayer après cette première émission télévisée.

Marie Alfred Ngoma

CAN DE HANDBALL EDITH-LUCIE-BONGO-ONDIMBA

Jean Claude Ibovi décèle des failles dans l'organisation

Le Comité d'organisation a fait, le 9 novembre à Brazzaville, le point des préparatifs au ministre des Sports et de l'éducation physique. À trois semaines du début de la deuxième édition du challenge, le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a peint un tableau très sombre.

Jean Claude Ibovi a rappelé à Hugues Ngouélondélé les recommandations contenues dans le cahier des charges. Il a indiqué que la Confédération africaine de handball avait demandé au Congo de bâtir une équipe efficiente, de créer les conditions afin que cette équipe bénéficie d'une préparation à la hauteur de la compétition qu'il abrite. L'objectif étant de terminer sur le podium.

Selon lui, la Fécohand a posé les bases de cette préparation en faisant appel au manager général de nationalité française, Thierry Vincent. Il a déploré que l'Etat n'a pas honoré ses engagements vis-à-vis de ce technicien, lequel accuse déjà trois mois de salaires impayés. *« Aujourd'hui, on doit au staff technique. Il faut payer les trois mois de l'entraîneur. C'est contenu dans le contrat qui a été signé par les ministres des Sports et des Finances et moi-même »*, a révélé Jean Claude Ibovi, à la sortie de la réunion avec le ministre des Sports.

Chronogramme de préparation non respecté

Le retard du paiement du staff n'est pas le seul souci. Les difficultés financières n'ont pas permis à la Fécohand de respecter le chronogramme de préparation. L'équipe nationale qui devrait se rendre à Hongrie pour mieux affûter ses armes n'a plus effectué le voyage. Le regroupement définitif entre les joueuses locales et celles de la diaspora tarde à se concrétiser pour la simple raison que la Fécohand n'a pas les moyens pour faire venir ces joueuses de l'étranger. *« Nous avons pu trouver, avec le manager général, Thierry Vincent, les filles de bonne volonté en France et aujourd'hui, il faut les faire venir. Jusqu'aujourd'hui, nous n'avons pas les billets pour faire le regroupement définitif »*, a expliqué Jean Claude Ibovi.

Jean Claude Ibovi faisant le point des préparatifs/Adiac

Les filles évoluant au pays se sont contentées d'un tournoi amical international regroupant le Congo, la République démocratique du Congo et l'Angola pour évaluer leur niveau. La Coupe d'Afrique des clubs champions qui s'est disputée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, a été aussi un bonus dans la préparation car l 'équipe d'Abo sport est rentrée au pays avec une médaille de bronze. *« Si avec Abo on a réussi, ce n'est pas avec l'équipe nationale qu'on ne peut pas réussir et à domicile »*, a souligné le président de la Fécohand afin de mettre le gouvernement face à ses responsabilités.

Les infrastructures posent aussi problèmes. Dans le cahier des charges, les sites des compétitions, notamment le Palais des sports et le gymnase Nicole-Oba doivent faire peau neuve. Les vestiaires doivent être réfectionnés et les bancs de touche répondre aux normes, etc. Jean Claude Ibovi a aussi dit son mécontentement sur d'autres manquements de la part des commissions. *« Les cérémonials ne sont pas prévus, personne ne sait celui qui va s'occuper des guides et tout est aux arrêts »*, s'est il plaint.

Le calendrier de la compétition, a rappelé le président de la Fécohand, ne peut pas être modifié sinon ce sera l'exclusion du Congo de toutes les compétitions de handball. *« Nous l'avons subi avec le basket, il ne faut pas le souhaiter avec le handball »*, a-t-il dit, promettant de toucher tout le monde pour faire bouger les choses. *« Nous allons solliciter une audience auprès du président du Sénat. Après, nous verrons le président de l'Assemblée et nous allons clôturer par le Premier ministre. On est obligé de toucher tout le monde »*, a promis Jean Claude Ibovi.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Le Congo dans la Première Guerre mondiale

La cérémonie qui se déroule ce matin à Paris, dans le cadre historique de l'Hôtel des Invalides, a ceci d'exceptionnel qu'elle réécrit en quelque sorte l'Histoire, la grande Histoire, puisqu'elle rappelle les événements largement oubliés qui ont marqué, à plus de six mille kilomètres de la France, le début de la Première Guerre mondiale. C'est, en effet, à la frontière de ce qui était alors le Cameroun allemand et le Moyen-Congo français, à quelques kilomètres de Ouesso, que se sont déroulés, en 1914, deux des premières batailles du conflit qui opposa quatre années durant les deux grandes puissances européennes et dont le prix humain fut à tous égards effrayant.

Relatés avec une précision remarquable et illustrés par des photos de l'époque, les combats de Mbirou se trouvent au cœur de l'ouvrage – « Le Congo dans la Première Guerre mondiale » – qui est remis, ce 12 novembre 2018, au président Denis Sassou N'Guesso, en présence de nombreuses personnalités africaines et françaises. Geste très symbolique, ce livre paraît au lendemain de la commémoration, à Paris, du centenaire de l'armistice qui mit fin à l'un des plus terribles affrontements que le monde ait jamais connu et, de ce fait, il s'inscrit en bonne place dans la longue série des actes symboliques qui auront marqué cette commémoration en ce mois de novembre 2018.

Préfacé par la plus haute autorité du Congo, écrit par Léon Bemba, professeur de l'Université Marien-Ngouabi, accompagné d'un préambule du général Léonard Noël Essongo, illustré par les photos de la collection d'Eric Deroo, cet ouvrage est publié par les Editions Les Manguiers dont le siège, comme chacun sait, se trouve à Brazzaville. Il est donc à cent pour cent africain, congolais et remet cette partie du continent à sa juste place dans la relation des drames planétaires, et pas seulement européens, qui marquèrent le début du vingtième siècle. Une actualisation d'autant plus indispensable qu'elle a été occultée pendant toute la durée de ce même siècle par les historiens des deux continents alors que les batailles de Mbirou, se déroulant dans les premières semaines de la Première Guerre mondiale, avaient permis à la France de chasser les Allemands qui tentaient de s'emparer alors du Moyen-Congo.

La cérémonie qui se déroule aujourd'hui aux Invalides est très symbolique dans la mesure où elle témoigne de la volonté des Africains de se réapproprier leur Histoire. De la même façon que le temps où Brazzaville fut « Capitale de la France libre », au début de la Seconde Guerre mondiale, a été reconnu et remis à sa place dans les annales de ce conflit planétaire, de la même façon le rôle des tirailleurs africains, en général, et congolais, en particulier, doit retrouver sa juste place dans le récit, la narration, la mémoire des événements qui permirent à l'Europe de restaurer la paix que la folie des hommes lui avait enlevée.

Alors que l'Afrique, en dépit des difficultés qu'elle doit surmonter, s'affirme de jour en jour comme l'acteur le plus important du monde à venir en raison de sa masse humaine, de l'ampleur de ses ressources naturelles mais aussi du rôle qu'elle joue dès à présent dans la préservation de la nature, rien n'est plus indispensable, plus juste que de mettre en avant le rôle que les Africains ont joué à deux reprises dans la quête de la paix menée par les peuples européens.

Que le Musée de l'Armée et le général d'Andoque de Sériège qui dirige cette noble institution soient ici remerciés pour l'appui qu'ils ont apporté dans la préparation et la conduite de la cérémonie qui se déroule aujourd'hui, dans le Salon d'honneur de l'Hôtel des Invalides.

Jean-Paul Pigasse